

L'ÉDUCATION À L'ÈRE DE LA NUMÉRISATION

12 octobre 2020



1. Introduction

Le Groupe PPE considère **l'éducation** comme un investissement dans notre avenir commun et un instrument essentiel d'épanouissement et de réalisation personnelle de l'individu, un outil de libération du potentiel de chacun: une éducation de qualité renforce la créativité et les capacités d'innovation et accroît les aptitudes à se projeter dans le futur. Elle favorise la cohésion sociale, qui est un prérequis pour la croissance économique, la création de postes et **l'emploi**. Des citoyens éduqués sont un socle essentiel à nos sociétés démocratiques. L'éducation renforce notre identité européenne et nous aide à protéger nos **valeurs communes**. L'éducation aide à mieux se diriger dans le monde qui nous entoure. L'éducation permet aux citoyens de se forger une opinion, de raisonner, d'exercer librement leur esprit critique et de faire usage de leurs aptitudes et de leurs compétences; elle rend possible pour les citoyens européens de définir notre avenir commun.

Le Groupe PPE est favorable à la **subsidiarité** dans le domaine de l'éducation. Le contenu de l'enseignement et l'organisation du système éducatif¹ est et doit rester une compétence nationale. Cependant, de nouveaux enjeux nécessitent la mobilisation d'outils européens ainsi que des mesures d'appui au sein de **l'espace européen de l'éducation**. Il incombe donc à l'Union européenne de respecter ses priorités, de suivre ses réalisations (semestre européen) et d'appuyer les États membres. De plus, elle devrait cultiver et renforcer sa méthode éprouvée, fondée sur le suivi des avancées, l'échange de bonnes pratiques et l'utilisation des programmes, qui doivent rester des outils essentiels de poursuite des objectifs de l'Union. Les **investissements**, qu'ils soient réalisés au niveau

national ou au niveau européen, doivent créer un **environnement éducatif inclusif**, grâce auquel chaque enfant pourra réaliser son plein potentiel et s'intégrer dans la société.

2. Enjeux

La transformation numérique de nos sociétés, l'essor rapide des nouvelles technologies et les progrès scientifiques dans le domaine de l'intelligence artificielle et de la robotique ouvrent d'innombrables possibilités dans presque tous les aspects de nos vies. La transformation numérique touche l'éducation, qui s'apprête à connaître son plus grand bouleversement depuis la mise en place de l'éducation obligatoire. Selon certaines prévisions, 65 % des enfants qui entrent aujourd'hui à l'école primaire exerceront à l'âge adulte un métier nouveau, qui n'existe pas à l'heure actuelle². Le potentiel des technologies numériques en matière éducative n'a pas encore été pleinement exploité pour fournir une éducation de qualité accessible à tous. **La dimension éthique de la numérisation et de l'intelligence artificielle doit être au premier rang de notre action**. Les programmes et systèmes éducatifs européens doivent donc s'appuyer sur une intelligence artificielle éthique et axée sur l'humain. Il faut considérer les technologies numériques comme un outil permettant de dispenser une éducation et une formation de qualité. À l'avenir, les compétences numériques (codage, logistique et robotique) seront de plus en plus demandées, ce qui devra se traduire non seulement en termes

¹ Article 165 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

² <https://reports.weforum.org/future-of-jobs-2016/chapter-1-the-future-of-jobs-and-skills/>

de cours d'informatique, mais également dans l'ensemble des programmes scolaires. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour éviter tout biais ou toute forme de discrimination dans les algorithmes numériques et les outils informatiques utilisés dans le cadre éducatif.

Si les outils numériques peuvent favoriser le processus d'apprentissage, ils doivent rester complémentaires de la présence physique des formateurs, ainsi que de leur savoir-faire et de leur jugement. Il est évident que la technologie numérique ne saurait remplacer l'enseignant dans son rôle, car l'interaction humaine et les compétences des formateurs sont essentielles pour affûter l'esprit critique des élèves et des étudiants, ainsi que leurs capacités d'analyse et de raisonnement fondé sur des faits; ces compétences sont indispensables à une éducation de qualité. De même, la présence physique des élèves et des étudiants assure l'interaction et la coopération entre eux, lesquelles sont des catalyseurs essentiels du processus d'apprentissage.

Il incombe à l'Union européenne et aux États membres de suivre avec attention les **évolutions à venir du marché du travail**. Les effets des nouvelles technologies, de la robotique et de l'**intelligence artificielle** sur l'emploi devront être analysés de manière exhaustive. Selon certaines estimations, des millions d'emplois dans l'Union sont fortement menacés de disparaître, tandis qu'en parallèle, le marché du travail devrait se recentrer de plus en plus sur les domaines des **sciences, technologies, ingénierie et mathématiques**. Il nous faut réfléchir à la manière dont les citoyens s'y adapteront et trouveront leur voie dans un monde en constante mutation au cours des prochaines décennies. Dans les secteurs de l'éducation et de la formation, il est nécessaire d'élaborer des solutions concrètes en matière d'orientation professionnelle, de prévention du décrochage scolaire, de formation des adultes en ligne et de requalification. La **formation des adultes** ne peut se limiter à l'acquisition de nouvelles compétences à des seules fins d'adaptation aux transformations du marché du travail. Elle doit également comprendre les réseaux sociaux et prévenir l'isolement social. Les technologies numériques peuvent offrir de nouvelles méthodes et solutions pour la formation y compris des adultes et des seniors, en complément, mais non en remplacement, des méthodes et solutions en présentiel.

Il convient d'accorder plus d'attention à **l'enseignement** et à la **formation**

professionnels ainsi qu'aux formes d'enseignement en alternance afin de tenir compte des exigences du marché du travail. Nous avons besoin de former des spécialistes à la pointe et de les doter des compétences numériques et d'un esprit d'innovation et d'entrepreneuriat.

Le Groupe PPE sait l'importance de **l'apprentissage tout au long de la vie**. Une éducation et une formation professionnelle tournées vers l'avenir aideront l'Union européenne et ses États membres à mieux lutter contre le chômage découlant de l'utilisation au quotidien de la robotique et de l'intelligence artificielle, tout en facilitant les réorientations professionnelles.

D'autres enjeux exigent des adaptations supplémentaires des contenus et des systèmes éducatifs. La **sécurité** et les migrations, les questions **environnementales** (changements climatiques), la **radicalisation**, la montée des extrêmes dans la sphère politique et les campagnes de **désinformation** font partie des grands domaines dans lesquels l'éducation doit apporter une réponse et contribuer de manière décisive à des solutions de long terme. L'enseignement des sciences sociales et des humanités doit tenir un rôle particulier; il se doit d'être fondé sur des faits établis, des données et l'indépendance universitaire. Il revient à l'Union d'aider les États membres à renforcer l'éducation à l'environnement, aux médias et à la finance afin de donner à tous les citoyens les moyens de prendre de bonnes décisions.

Relevons enfin que les **enjeux démographiques** sont l'une des problématiques majeures auxquelles l'Union européenne sera confrontée dans les prochaines décennies. Les systèmes éducatifs nationaux ont un rôle important à jouer à cet égard. Il convient que l'Union européenne aide et encourage les États membres à favoriser des politiques éducatives tournées vers les familles afin de parvenir à un équilibre entre vie familiale et vie professionnelle.

3. Leçons tirées de la crise de la COVID 19

La crise sanitaire que nous traversons bouleverse le secteur de l'éducation. Elle a mis les enseignants, les élèves et étudiants, les parents et les directions d'établissement face à de nombreuses difficultés, à tous les niveaux des systèmes éducatifs et de formation. Plus que jamais, l'Union européenne doit agir

avec rapidité et résolution. La Commission européenne a publié une version mise à jour du plan d'action en matière d'éducation numérique. Il nous faut tirer les leçons de la crise et utiliser ce plan mis à jour; nous devons également montrer aux citoyens que l'Union est à même de réagir rapidement aux défis nouveaux.

Les **lacunes** préexistantes et **l'insuffisance de la transformation** en matière d'éducation numérique sont pleinement apparues durant le confinement imposé par le coronavirus, qui a contraint des millions d'enfants, d'élèves et d'étudiants à rester chez eux. Les familles d'enfants scolarisés ou d'âge scolaire ont dû s'adapter à la nouvelle réalité de l'éducation à la maison. Cette situation a eu des conséquences lourdes pour les systèmes éducatifs, les élèves, les familles, les enseignants et les établissements scolaires. Nous savons les efforts immenses consentis par les familles dans toute l'Union pour suivre les programmes scolaires et aider leurs enfants à apprendre à la maison. Les écoles et les enseignants, bien souvent sans la moindre préparation, ont été contraints de s'adapter à l'apprentissage à distance, en utilisant les courriels, les discussions vidéo en ligne et d'autres solutions pour garder contact avec les enfants afin de dispenser l'enseignement nécessaire pendant le confinement. Les enfants handicapés ont été confrontés à des difficultés particulières, puisqu'ils sont défavorisés dans les interactions par des moyens numériques. Les pouvoirs publics, les télévisions publiques, les partenaires sociaux, les fournisseurs de services d'éducation et de formation, les ONG et les citoyens ont su mettre très rapidement en place des classes virtuelles et des plateformes collaboratives. Le confinement imposé par le coronavirus a donc précipité la mise en place de l'apprentissage à distance et une numérisation ad hoc de l'éducation. Ce faisant, de nombreuses lacunes sont apparues au grand jour. Il convient de considérer la numérisation ad hoc comme une mesure temporaire d'éducation à distance. Pour préparer l'avenir, nous devons tirer les leçons de cet épisode et élaborer une méthode éprouvée et un soutien fort en vue d'un apprentissage à distance systématique, en commençant par la préparation des enseignants et l'adoption de mesures pour garantir l'accès de tous les enfants, y compris les enfants handicapés. Le confinement imposé par le coronavirus a de plus mis en évidence le problème du non-achèvement de la numérisation de l'éducation et des carences dans l'accès aux technologies et ressources numériques

pour les établissements scolaires et les familles. Il a fait apparaître les différences existant entre les États membres et en leur sein et mis en avant les pays qui ont déjà investi dans des supports d'enseignement disponibles au format numérique, **la formation des enseignants et les compétences numériques**. En outre, l'expérience a fait ressurgir le problème des inégalités sociales, étant donné que les enfants de milieux défavorisés ou appartenant à des groupes frappés d'exclusion sociale, tels que les populations roms marginalisées dans les zones rurales, reculées mais aussi très urbanisées, n'ont eu que peu, si ce n'est pas, accès à l'éducation en ligne durant la crise. Nous devons donc veiller à ce que la connectivité soit une réalité aux quatre coins de l'Union, et notamment dans les zones reculées et rurales.

Il nous faut doter les établissements scolaires (enseignants et élèves) non seulement d'un appui technique et d'une connexion internet, mais également du soutien nécessaire en vue de disposer de logiciels sûrs et fiables, de supports d'apprentissage en ligne et de plateformes d'échange de bonnes pratiques pour pouvoir poursuivre l'apprentissage à distance. Une fois la pandémie terminée, il nous faudra tirer les leçons de cette expérience, adapter l'école au XXI^e siècle dans toute l'Union et utiliser les outils que nous avons mis en place pour l'apprentissage à distance y compris dans l'enseignement classique.

Pour le Groupe PPE, dispenser une éducation de qualité et inclusive à tous les enfants vivant en Europe est un objectif important. Les compétences numériques en sont devenues un élément essentiel. Cet objectif suppose d'assurer un égal accès à l'éducation numérique, c'est-à-dire que tous les enfants devraient avoir la possibilité d'acquérir les connaissances, compétences et aptitudes numériques qui seront essentielles à leur bien-être et à leur réalisation personnelle dans leur vie future. **Aucun enfant ne doit être oublié.** Chacun doit avoir accès à l'épanouissement personnel et à une éducation de qualité afin de remplir ses objectifs dans sa vie privée et professionnelle. Il est inacceptable que certains enfants n'aient pas autant accès à l'éducation numérique que les autres simplement parce que leurs parents n'ont pas les moyens d'acheter les équipements nécessaires. La prévention de l'exclusion sociale, qui nourrit l'exclusion numérique, commence par la pleine reconnaissance du fait que de nombreux enfants socialement défavorisés, y compris les enfants handicapés, ne disposent pas des mêmes possibilités d'apprentissage à la maison que

leurs pairs. Pour autant, l'éducation numérique ne se résume pas à garantir l'accès à l'internet et à des équipements numériques. Les enfants concernés doivent bénéficier de mesures supplémentaires et de l'accès à un tutorat et à un accompagnement afin de sortir du cercle vicieux. Une implication accrue des enfants eux-mêmes et de leurs parents est nécessaire, y compris en lien avec la protection numérique, notamment lorsque les parents ne connaissant pas, ou que peu, l'internet. Il convient également de porter une attention particulière aux enfants à besoins éducatifs particuliers, qui présentent des difficultés d'apprentissage ou un handicap qui rend l'apprentissage plus compliqué pour eux que pour la plupart des enfants de leur âge. Ce principe d'inclusion doit toujours demeurer, notamment dans les situations de crise comme celle de la COVID-19.

Les **enseignants** sont des acteurs essentiels de la réussite des réformes éducatives. Ils ont besoin d'être appuyés et formés pour renforcer leurs compétences et connaissances numériques. Le programme pour une Europe numérique peut jouer un rôle décisif à cet égard. À cette fin, nous devons nous inspirer de ce qui marche dans certains pays³. La Commission européenne, conjointement avec les États membres, devrait apporter une aide financière aux formations destinées à préparer les enseignants aux activités d'enseignement à l'aide des nouvelles plateformes. La nouvelle génération d'enseignants devra être dotée des compétences et des connaissances numériques nécessaires pour préparer les enfants à l'avenir, tout en exploitant le potentiel des méthodes d'enseignement numérique. Mettre l'accent sur l'éducation des nouvelles générations commence par mettre l'accent sur les enseignants.

Garantir l'accès à l'éducation numérique dès le plus jeune âge et familiariser les enfants avec la technologie renforceront leurs capacités et amélioreront leurs connaissances en matière d'utilisation de l'internet en toute sécurité. Les enfants doivent apprendre à éviter les contenus non adaptés à leur âge et à réagir de manière appropriée s'ils s'y trouvent confrontés. Parents, enseignants et tuteurs ont un rôle essentiel à jouer à cet égard. Il est aussi important de relever que toute avancée dans le domaine de l'éducation numérique doit aller de pair avec un cadre solide de **protection des données**. Nous savons que l'environnement scolaire est particulièrement sensible à la protection des données à caractère personnel. Il nous faut être très attentifs aux données sensibles et confidentielles. Il revient aux États membres et aux établissements scolaires de garantir

que chacun, et notamment les enfants et leurs parents, comprennent pourquoi et comment ces données sont collectées et quels sont les risques susceptibles de découler de leur utilisation. Il convient donc de doter les établissements scolaires non seulement d'un appui technique et d'une connexion internet rapide, mais également de logiciels sûrs et fiables, de supports d'apprentissage en ligne de qualité et de plateformes permettant l'échange de bonnes pratiques.

4. Outils européens

L'Union européenne dispose d'une série d'instruments pour contribuer au renforcement de l'éducation formelle et non formelle et à l'investissement dans les infrastructures éducatives. Pour produire des résultats, nous devons mettre en synergie ces différents outils. Les **Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI)** et d'autres instruments peuvent fournir des ressources pour investir dans les infrastructures éducatives et contribuer au renforcement des compétences et à la reconversion (FSE).

Horizon Europe est un instrument essentiel pour le renforcement des capacités de recherche des universités, en vue de dispenser un enseignement supérieur de qualité. Horizon Europe doit viser à diffuser l'excellence mais également à élargir la participation, ce qui renforcera en retour l'espace européen de la recherche dans son ensemble. Pour y parvenir, il est notamment pertinent de favoriser les synergies entre Horizon Europe et les Fonds ESI.

Le **mécanisme pour l'interconnexion en Europe** peut servir à financer des **équipements numériques dans les établissements scolaires européens** nécessaires à l'apprentissage en ligne (ordinateurs portables, tablettes) et à doter les établissements scolaires d'une bonne connectivité, notamment dans les zones marginalisées, reculées ou rurales. Doter les établissements et les enseignants d'équipements numériques est essentiel pour dispenser aux élèves et aux étudiants un enseignement sous forme numérique. Il convient que l'Union européenne soutienne financièrement, notamment au moyen de ses fonds de cohésion, la créa-

³ Au Danemark et en France, l'utilisation des technologies de l'information dans l'enseignement fait partie de la formation obligatoire des enseignants. Des pays comme le Danemark, l'Estonie et la Finlande peuvent aujourd'hui s'appuyer sur les avancées déjà effectuées en matière d'éducation numérique.

tion de bibliothèques en ligne, où seront conservés des cours filmés et d'autres supports utiles pour l'enseignement numérique et à distance.

Le Groupe PPE propose en outre la mobilisation des fonds pour la relance, conçus pour la convergence et la cohésion, afin de renforcer les infrastructures numériques scolaires de l'Union, en fonction des besoins des établissements et des élèves. L'Union européenne apporterait ainsi une aide efficace et visible aux États membres et aux régions suivant leurs demandes. Doter les enseignants d'équipements modernes allégerait en retour leur charge de travail administrative et leur libérerait du temps pour les échanges avec les élèves.

Erasmus+ est l'un des programmes européens les plus populaires car il renforce le sens de l'identité européenne, améliore l'employabilité et favorise l'épanouissement personnel et professionnel des Européens jeunes et moins jeunes. Les jeunes qui ont grandi dans une Europe unie devraient ressentir un grand enthousiasme vis-à-vis de l'Europe. Presque tous les participants à Erasmus s'accordent à dire que cette expérience les a portés à plus d'ouverture d'esprit et à une plus grande confiance dans leurs nouvelles compétences.

Le Groupe PPE est favorable à Erasmus+, car il s'agit d'un programme phare très connu et d'un outil européen important pour agir sur les politiques éducatives et notre investissement dans les générations futures. La numérisation doit en constituer la part principale, notamment en temps de réduction de la mobilité du fait, par exemple, des mesures nécessaires pour lutter contre la pandémie de COVID 19. Le Groupe PPE est favorable à l'élaboration d'un système d'**apprentissage mixte**, dans lequel la mobilité physique est complétée par des rencontres et un apprentissage virtuels. Le Groupe PPE appelle une fois de plus à augmenter le **budget d'Erasmus+** afin d'élargir le groupe cible des bénéficiaires et des participants, notamment ceux issus de milieux défavorisés. Le Groupe PPE veut qu'Erasmus+ soit aussi efficace et **inclusif** que possible. Au vu des décisions budgétaires délicates à prendre, le Groupe PPE donne la priorité aux activités de base d'Erasmus+.

Le corps européen de solidarité constitue un nouveau programme, qui prend efficacement la suite du service volontaire européen. Le Groupe PPE affirme la valeur du volontariat et son importance pour la société et l'épanouissement des individus. Le **volontariat** est une source importante

d'apprentissage non formel, qu'il convient de reconnaître comme telle. Le Groupe PPE considère le volet volontariat comme la partie la plus utile du corps européen de solidarité. Il doit être privilégié en cas de choix budgétaires délicats.

L'Union européenne devrait mettre en place, à l'instar du cadre des compétences numériques, un **cadre commun d'enseignement et d'apprentissage sur l'Union européenne** dans l'enseignement secondaire (collège et lycée). Le Prix Jan Amos Comenius pour un enseignement de haute qualité sur l'Union européenne récemment créé (à l'initiative du Groupe PPE) est un projet pilote en vue de la réalisation des objectifs susmentionnés. Dans les négociations sur les sept années à venir du programme Erasmus+, le Groupe PPE cherche à élargir les actions Jean Monnet, actuellement déployées dans l'enseignement supérieur, à tous les niveaux des systèmes éducatifs et de formation.

L'Union européenne dans son ensemble et les États membres doivent renforcer leurs ambitions afin de remplir leurs priorités éducatives. Avec le nouveau **plan d'action en matière d'éducation numérique**, la Commission européenne s'attache à améliorer les systèmes et les structures de l'éducation numérique en Europe. Le nouveau plan d'action, qui s'inscrit dans l'espace européen de l'éducation à venir, est doté d'un champ d'action élargi et d'objectifs spécifiques pour répondre à des lacunes persistantes, par exemple en matière de compétences numériques, de soutien à un enseignement informatique et aux technologies de l'information de qualité, d'aide à une amélioration de la connectivité des établissements scolaires, de contenu et d'outils d'apprentissage en ligne et de compétences numériques dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur. Le nouveau plan d'action ne concerne pas uniquement les structures de l'apprentissage formel: l'éducation informelle est incluse dans son champ d'application. C'est précisément dans le domaine de l'éducation numérique que la question de la formation future dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie est si importante.

La mise en place de l'éducation numérique devrait être accélérée par l'amélioration des plateformes d'éducation en ligne existantes⁴. Il convient qu'elles soient centrées

⁴ Ainsi de la plateforme en ligne pour enseignants, directeurs d'établissement scolaire, chercheurs, formateurs d'enseignants, décideurs politiques et autres professionnels de l'éducation scolaire School Education Gateway www.schooleducationgateway.eu/fr/pub/index.htm.

sur l'éducation en ligne et donnent aux enseignants accès aux meilleures pratiques. De telles plateformes doivent devenir un outil utile pour les formateurs exerçant dans les systèmes éducatifs formels et amener enseignants et élèves vers une éducation plus numérique, à même de répondre aux besoins en constante mutation du marché du travail, de l'économie sociale de marché, de l'apprentissage tout au long de la vie et des nouvelles générations.

Le Groupe PPE est favorable à la **plateforme électronique pour l'éducation des adultes en Europe (EPALE)**, un regroupement ouvert et polyglotte de professionnels de la formation des adultes, notamment des éducateurs et des formateurs d'adultes et des agents d'orientation et de soutien, laquelle est financée par le programme Erasmus+. Elle a pour fonction d'entretenir les contacts au sein de la sphère de la formation des adultes. Sa stratégie est d'aider les formateurs professionnels d'adultes à partager leur expérience et leurs connaissances. Toutefois, il faut mieux faire connaître des programmes comme EPALE, afin qu'ils touchent leur public, qui dispose souvent de connaissances et d'outils numériques limités.

5. Résumé.

Le Groupe PPE propose:

1. **de continuer à soutenir l'éducation, qui est un investissement dans notre avenir; de rechercher la qualité et l'égalité en matière d'éducation et de formation et de les considérer comme un prérequis pour l'inclusion sociale, un taux d'emploi élevé et la croissance économique;**
2. **de respecter le principe de subsidiarité dans le domaine de l'éducation, mais de rechercher de nouveaux outils à l'échelle européenne à même d'aider les États membres à renforcer leurs systèmes éducatifs;**
3. **d'utiliser le plan de relance pour investir dans des équipements numériques à destination des établissements scolaires et des élèves dans l'Union, notamment dans les zones marginalisées, car aucun enfant ne doit être oublié;**
4. **de soutenir le programme Erasmus+ et son budget afin de le rendre plus efficace et plus inclusif, car il doit ouvrir**
5. **des possibilités pour tous les étudiants et tous les enseignants;**
5. **de soutenir le volontariat, qui doit être l'activité centrale du corps européen de solidarité;**
6. **d'encourager la Commission européenne à élaborer un plan d'action en matière d'éducation numérique, qui soit un outil systémique à l'échelle européenne et nationale pour renforcer l'épanouissement et la formation;**
7. **d'encourager la définition de normes communes à toute l'Union en matière d'éducation numérique;**
8. **de soutenir le renforcement des plateformes EPALE et School Education Gateway;**
9. **de soutenir l'enseignement en alternance en matière d'enseignement et de formation professionnels, ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie et la formation des adultes aux fins d'une meilleure adaptation aux évolutions du marché du travail et de la prévention de l'isolement social;**
10. **de créer un cadre de référence pour l'apprentissage sur l'Union européenne (enseignement secondaire) au niveau européen;**
11. **de tirer les leçons de la crise de la COVID 19 en mettant en œuvre les bonnes pratiques ayant cours dans certains pays en matière d'utilisation des outils numériques dans l'éducation.**